



Formule pour demande d'abattage / élagage

Bases légales : Art. 14,15 et 16 de la Loi sur la protection du patrimoine naturel et paysager (LPrPNP)
Art. 25, 53 et 56 du Règlement du Plan Général d'Affectation (RPGA)

1 - Localisation de la demande

Adresse complète de la propriété :

2 – Identité et contacts

Auteur de la demande :

Nom* : Prénom* :
Adresse* : Code Postal* : Commune* :
Téléphone* : Adresse email :
(* informations obligatoires)

Propriétaire (si différent) :

Nom* : Prénom* :
Adresse* : Code Postal* : Commune* :
Téléphone* : Adresse email :
(* informations obligatoires)

Gérant ou gestionnaire (si pertinent)

Nom* : Prénom* :
Adresse* : Code Postal* : Commune* :
Téléphone* : Adresse email :
(* informations obligatoires)

3 - Objet de la demande – impacts au patrimoine arboré (Art. 15 LPrPNP)^[1]

	Nom de l'arbre ^[2]	Circonférence du tronc ^[3]	Etat sanitaire				Motif invoqué pour l'intervention ^[4]				Type d'impact	
			Sain	Symptômes légers	Altéré mais non dangereux	Mort / dangereux	Al. 1a	Al. 1b	Al. 1c	Autre motif	Abattage	Elagage
1												
2												
3												
4												
5												

[1] Si la demande concerne plus de 5 arbres et végétaux, joindre une liste en annexe comportant les mêmes colonnes et informations du tableau ci-dessus. [2] Nom commun ou nom latin. [3] Tour du tronc mesuré à 1 mètre au-dessus du sol, en centimètres. En cas de troncs multiple, somme des circonférences de chaque tronc [4] Al. 1a « risque sécuritaire ou phytosanitaire avéré », Al. 1b « entrave avérée à l'exploitation agricole », Al. 1c « impératif de construction ou d'aménagement ».

Remarques – commentaire – motif autre:

.....
.....

Seules les requêtes complètes (sections 1 à 6 remplies) et signées seront traitées. Les informations communiquées par le présent formulaire sont instruites par le Service, et seules les valeurs d'impacts et compensations déterminées par ce dernier font foi.

Ce document doit parvenir rempli et signé à :

Ville de Lausanne, Service des Parcs et Domaines, Av. du Chablais 46, Case Postale 5080, 1001 Lausanne



4 - Objet de la demande – plantations compensatoires prévues (Art. 16 LPrPNP)^[1]

	Nom de l'arbre ^[2]	Groupe de prix ^[3]	Taille à la plantation ^[4]	Valeur compensatoire reconnue ^[5]
1				
2				
3				
4				
5				

[1] Si la plantation compensatoire comprend plus de 5 sujets, joindre une liste en annexe comportant les mêmes colonnes et informations du tableau ci-dessus. [2] Nom commun ou nom latin. [3] De A à G, selon liste des essences. [4] Hauteur (forme libre) ou circonférence (arbres tiges), en centimètres [5] Selon groupe de prix et taille, voir table des prix.

5 - Plan de situation^[1]

Éléments minimaux obligatoires – Pourtour de la parcelle (nord en haut de la feuille), position des arbres à abattre/élaguer (croix assortie du numéro selon liste des impacts), position des plantations compensatoires prévues (rond assorti du numéro selon liste des compensations), forme et position des bâtiments (en noir)

[1] Si le plan n'est pas insérable dans le présent formulaire, joindre en annexe un plan contenant les éléments exigés ci-dessus.

6 – Signature et autorisation d'accès

La signature ci-dessous autorise les personnes assermentées du Service des parcs et domaines à pénétrer dans la (les) parcelle(s), même en l'absence du propriétaire, afin d'instruire la présente requête.

Date :

Signature :

Seules les requêtes complètes (sections 1 à 6 remplies) et signées seront traitées. Les informations communiquées par le présent formulaire sont instruites par le Service, et seules les valeurs d'impacts et compensations déterminées par ce dernier font foi.

Ce document doit parvenir rempli et signé à :

Ville de Lausanne, Service des Parcs et Domaines, Av. du Chablais 46, Case Postale 5080, 1001 Lausanne